

BELLES HISTOIRES

OUVERTURE D'UNE MAIRIE AUX CHAUVES-SOURIS



Le site Natura 2000 des Causse du Minervois, animé par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, héberge une richesse et une diversité exceptionnelles de chauves-souris.

REPÈRES

 Hérault et Aude
21 communes

 21 854 ha



Juliane Casquet
Chargée de mission
natura-casquet@parc-haut-languedoc.fr
04 67 97 38 76



LE + PROJET

Le projet, qui montre que la cohabitation entre les hommes et les chauves-souris est possible, sert de vitrine pour inspirer d'autres initiatives locales.

Selon les espèces et les périodes, les chauves-souris occupent des habitats variés (grottes, falaises, arbres creux, etc.). Certaines, comme les petits et grands rhinolophes, utilisent même les bâtiments anciens du territoire comme gîte de reproduction.

Malheureusement, les méthodes habituelles de rénovation ont tendance à détruire ces habitats alors qu'il est tout à fait possible de concilier leur présence avec les activités humaines.

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

La commune de Cassagnoles (Hérault) a choisi d'installer ses nouveaux locaux dans une ancienne bâtisse située au cœur du village, dans laquelle se trouvait une colonie de reproduction de petits et grands rhinolophes. La mairie s'est alors tournée vers le Parc naturel régional et l'association Espace Nature Environnement, afin d'adapter son projet de rénovation et permettre une cohabitation entre les hommes et les chauves-souris.

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Lors des travaux, deux pièces ont été réservées aux chauves-souris. Celles-ci ont été rénovées à l'aide de matériaux bruts leur permettant de s'accrocher plus facilement. Les pièces ont ensuite été fermées à l'aide de portes et de cloisons les isolant physiquement et acoustiquement de celles consacrées aux activités humaines.

L'adaptation du projet de rénovation à la présence des chauves-souris a été financée par la commune de Cassagnoles.

La nouvelle mairie a été inaugurée en octobre 2020 et, depuis, au moins deux espèces de chauves-souris ont été observées utilisant les lieux sans être dérangées par la présence d'activités humaines toutes proches.



©T.Armand

GESTION / ANCRAGE TERRITORIAL / COMMUNICATION

